

La construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes

2^{ème} trimestre 2021

La construction reste fragile

Si les autorisations de construire sont encore légèrement orientées à la baisse, les mises en chantier repartent à la hausse dans le résidentiel. Une conjoncture baissière affecte toujours les surfaces d'activité. Cependant, les situations sont très contrastées suivant les territoires.

Les logements

Les autorisations de logements sont en léger repli. En Auvergne-Rhône-Alpes, 59 400 logements font l'objet d'une décision favorable au cours de la dernière année glissante, du troisième trimestre 2020 au deuxième trimestre 2021. Selon cette estimation en date réelle, la diminution des autorisations est de 2 % par rapport à la même période de l'année précédente, du troisième trimestre 2019 au deuxième trimestre 2020. En données annuelles glissantes, les autorisations se contractent seulement pour les logements collectifs (- 12 %), la hausse étant particulièrement marquée en individuel (18 %).

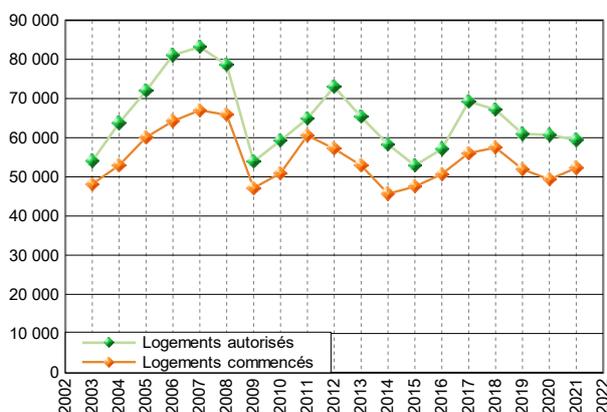
La baisse observée au niveau régional ne se constate pas en France où les autorisations de logements augmentent de 5 %. Au niveau départemental, les situations sont très contrastées. Certains territoires enregistrent de fortes hausses, comme l'Ardèche (21 %), la Haute-Loire (21 %) ou encore le Cantal (18 %). A

contrario, les autorisations de logements sont en fort recul en Haute-Savoie (- 19 %), dans le Rhône (- 14 %) ou encore dans la Métropole de Lyon (- 7 %).

Les mises en chantier de logements à l'inverse sont en augmentation, avec 52 270 logements commencés au cours de la dernière année glissante, soit 6 % de plus qu'un an auparavant. En France, les mises en chantier ont crû de 9 %. En année glissante, les logements individuels purs augmentent de 10 %, les logements collectifs de 5 %. Seuls les individuels groupés reculent, mais de seulement 1 %.

Comme pour les autorisations de logements, les situations sont très différentes suivant les départements. Les hausses sont parfois très importantes, avec des mises en chantier qui augmentent de 27 % dans la Loire, de 17 % dans l'Ain et de 16 % dans la Métropole de Lyon. Certains départements échappent à cette dynamique. Ainsi, le Puy-de-Dôme enregistre un recul important de 15 %, dans le Cantal les ouvertures de chantier baissent de 6 % et dans le Rhône de 4 %.

La construction neuve de logements

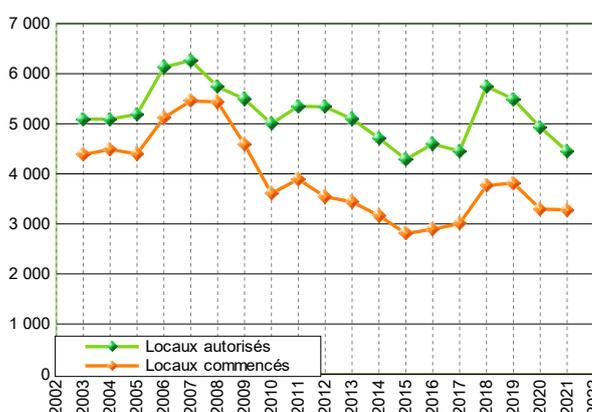


Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En nombre de logements, estimation en date réelle

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées au 2ème trimestre 2021

La construction neuve de locaux



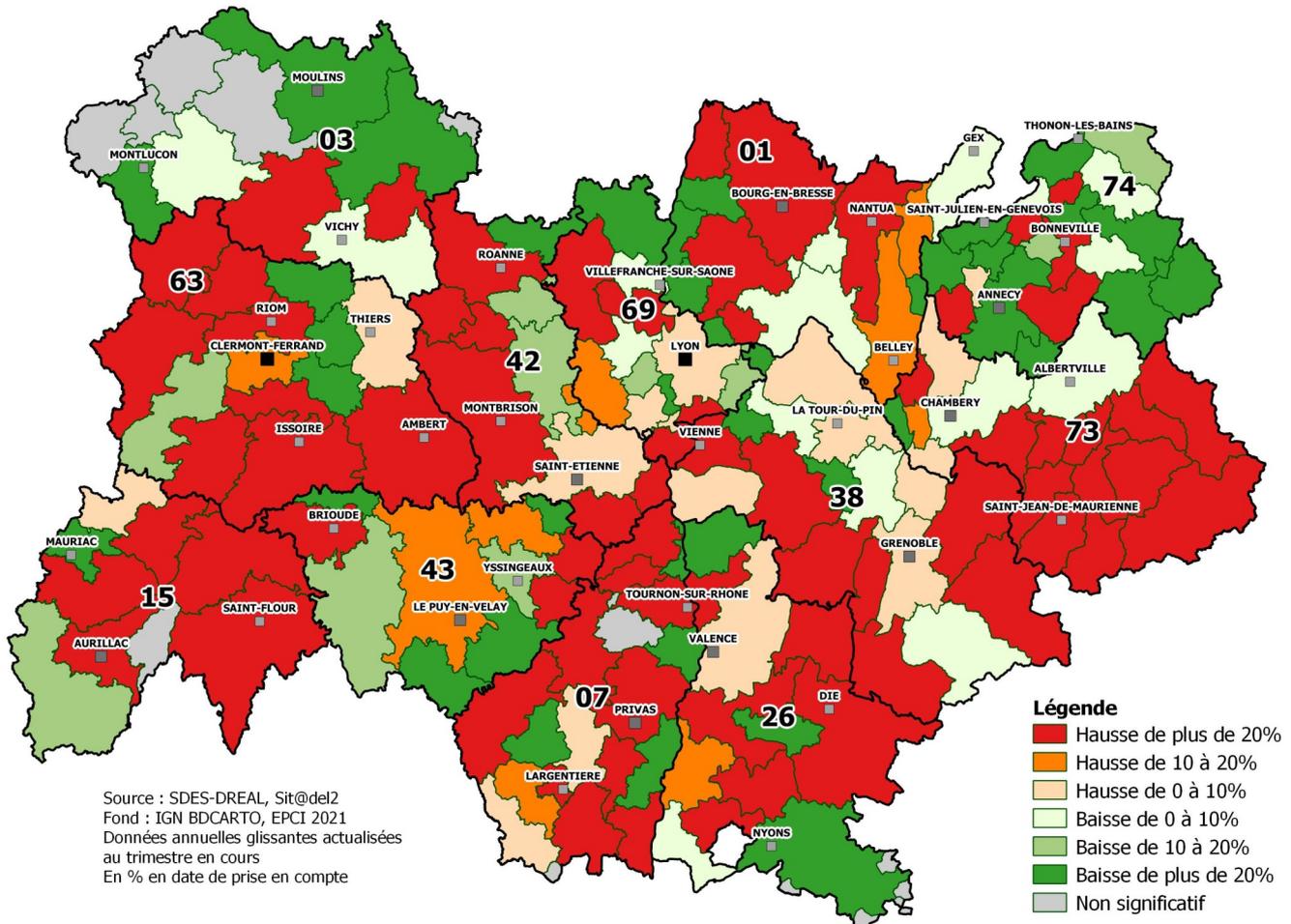
Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées au 2ème trimestre 2021



Evolution annuelle des autorisations de logements par EPCI



Les locaux

La tendance baissière affectant les logements concerne aussi les locaux non résidentiels. En date de prise en compte, 4,5 millions de m² de plancher sont enregistrés comme autorisés au cours de la dernière année glissante, soit une diminution de 10 %. A l'échelle nationale, les autorisations de locaux sont en hausse de 1,5 %. En année glissante, la baisse est particulièrement marquée pour les entrepôts (- 24 %) ou les bureaux (- 18 %).

Presque tous les départements connaissent un repli particulièrement sensible de leurs surfaces autorisées de locaux non résidentiels. Seuls l'Ardèche, l'Isère et le Rhône enregistrent une croissance.

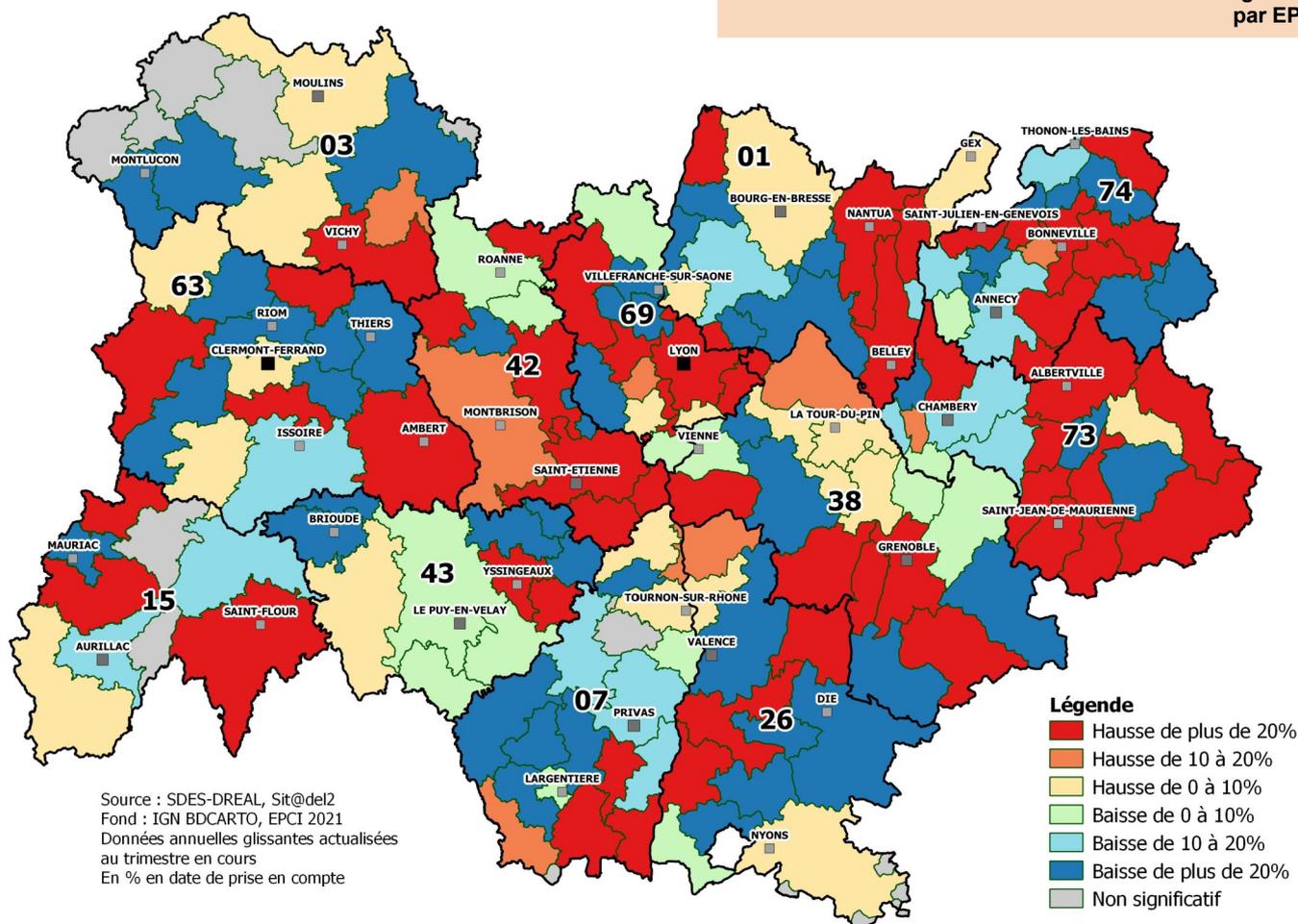
Les mises en chantier de locaux non résidentiels sont aussi en recul, mais très faible. La surface totale enregistrée comme mise en chantier au cours de la dernière année glissante recule de 1 %, pour atteindre 3,29 millions de m². En France, le recul est de plus de 3 %. En année glissante, la baisse la plus importante concerne les surfaces destinées aux commerces (- 31 %). Au niveau départemental, les évolutions sont très contrastées, avec par exemple des surfaces commencées qui sont en augmentation de 29 % en Haute-Savoie alors qu'elles reculent de 43 % dans le Cantal.

La construction neuve de logements selon le type

	trim 2021 T2	évol/ 2020 T2	an 2021 T2	évol/ 2020 T2
Auvergne-Rhône-Alpes	15 250	63%	59 400	-2%
Log. AUTO. Individuels purs	5 350	83%	19 540	18%
Individuels groupés	1 570	57%	6 410	7%
Collectifs et résidence	8 330	54%	33 460	-12%
Auvergne-Rhône-Alpes	13 300	25%	52 270	6%
Log. COM. Individuels purs	4 480	31%	16 070	10%
Individuels groupés	1 130	13%	4 690	-1%
Collectifs et résidence	7 690	24%	31 500	5%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en nombre de logements, estimation date réelle

Evolution annuelle des mises en chantier de logements par EPCI



La construction neuve de locaux selon le type

	trim 2021 T2	évol/ 2020 T2	an 2021 T2	évol/ 2020 T2
Auvergne-Rhône-Alpes	1 117	31%	4 451	-10%
Locaux AUTORISÉS				
Héberg. hôtelier	40	136%	194	19%
Bureaux	134	2%	641	-18%
Commerce	107	99%	462	-12%
Artisanat	88	23%	337	9%
Industrie	130	41%	583	-1%
Exploit. agr. et for.	231	39%	844	-4%
Entrepôt	160	-9%	674	-24%
Service public	227	58%	715	-10%
Auvergne-Rhône-Alpes	732	4%	3 279	-1%
Locaux COMMENCÉS				
Héberg. hôtelier	22	-7%	96	6%
Bureaux	86	-29%	481	3%
Commerce	87	32%	286	-31%
Artisanat	50	-16%	204	0%
Industrie	106	24%	400	-7%
Exploit. agr. et for.	127	4%	611	1%
Entrepôt	127	25%	636	23%
Service public	127	2%	563	-2%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Pour en savoir plus

Données régionales DREAL sous :

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr
rubrique : Développement Durable et Données > Connaissance, observation, statistiques > Logement & Construction

- Cahier statistique n° 60 Septembre 2021, la Construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes, second trimestre 2021
- Bases de données territoriales

Données nationales SDES sous :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>
rubrique : Logement – Construction > Construction

La construction neuve de logements par département

	trim	évol/	an	évol/
	2021 T2	2020 T2	2021 T2	2020 T2
Auvergne-Rhône-Alpes	15 250	63%	59 400	-2%
Ain	1 290	89%	4 990	1%
Allier	150	29%	780	-1%
Ardèche	580	64%	2 430	21%
Cantal	120	29%	510	18%
Drôme	1 150	78%	3 520	6%
Isère	3 210	261%	10 360	10%
Loire	1 040	34%	3 850	3%
Haute-Loire	290	82%	970	21%
Puy-de-Dôme	930	61%	3 890	11%
Rhône	980	58%	3 640	-14%
Métropole de Lyon	1 600	-14%	8 460	-7%
Savoie	1 290	63%	5 130	2%
Haute-Savoie	2 630	48%	10 860	-19%
Auvergne-Rhône-Alpes	13 300	25%	52 270	6%
Ain	1 160	57%	4 480	17%
Allier	240	87%	740	13%
Ardèche	500	51%	1 830	14%
Cantal	110	54%	430	-6%
Drôme	680	-18%	2 650	1%
Isère	1 920	12%	8 300	5%
Loire	820	20%	3 030	27%
Haute-Loire	220	54%	740	14%
Puy-de-Dôme	820	-13%	3 600	-15%
Rhône	970	59%	3 050	-4%
Métropole de Lyon	1 820	36%	8 540	16%
Savoie	1 200	10%	4 410	13%
Haute-Savoie	2 850	43%	10 480	-1%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en nombre de logements, estimation en date réelle

La construction neuve de locaux par département

	trim	évol/	an	évol/
	2021 T2	2020 T2	2021 T2	2020 T2
Auvergne-Rhône-Alpes	1 117	31%	4 451	-10%
Ain	87	44%	419	-7%
Allier	28	-28%	115	-34%
Ardèche	57	206%	178	32%
Cantal	25	-40%	107	-45%
Drôme	88	8%	404	-26%
Isère	221	128%	794	32%
Loire	105	-6%	318	-37%
Haute-Loire	22	-23%	126	-26%
Puy-de-Dôme	66	46%	251	-26%
Rhône	90	76%	349	21%
Métropole de Lyon	143	13%	690	5%
Savoie	76	176%	283	0%
Haute-Savoie	109	-12%	417	-29%
Auvergne-Rhône-Alpes	732	4%	3 279	-1%
Ain	113	44%	315	-4%
Allier	23	-20%	133	21%
Ardèche	21	-2%	94	1%
Cantal	25	63%	108	-43%
Drôme	68	-20%	366	-19%
Isère	114	45%	519	17%
Loire	36	-29%	234	4%
Haute-Loire	16	-48%	91	-28%
Puy-de-Dôme	52	-23%	177	-35%
Rhône	65	46%	216	0%
Métropole de Lyon	85	-10%	484	27%
Savoie	39	-33%	197	2%
Haute-Savoie	77	49%	346	29%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Note explicative

Les chiffres publiés dans ce document sont issus de la base de données Sit@del2, qui s'appuie sur les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier (permis commencés), transmises par les directions départementales des territoires (DDT) et par les communes instructrices au service de l'observation et des statistiques (SDES) du ministère en charge de l'Environnement.

Directement obtenues par compilation des informations déposées par les pétitionnaires, les séries en "dates réelles" rattachent l'autorisation ou la mise en chantier à la période où elles se sont effectivement produites, alors que les séries en "dates de prise en compte", comptabilisent les événements au moment de leur enregistrement dans Sit@del2. Constituées par modélisation, les "estimations date réelle" intègrent les informations échappant au circuit de collecte proprement dit tout en rattachant tout événement à sa date de mise en oeuvre. Le descriptif de la méthode "estimation date réelle" est consultable sur www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique : Logement -> Les logements neufs -> La base de données Sitadel2 : méthodologie.

Depuis début 2015, le chiffre de référence pour les autorisations et les mises en chantier de logements est celui des "estimations date réelle" au niveau des départements (dans leur configuration antérieure à la loi du 27 janvier 2014), les régions et la France. Le suivi de la construction de logements en infradépartemental et de la totalité de la construction de locaux non résidentiels reste réalisé en "date de prise en compte" pour le suivi conjoncturel, et en "date réelle" pour les séries longues.

DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes
Service :
Connaissance,
Information,
Développement-Durable,
Autorité Environnementale

Adresse postale :
63033 CLERMONT-
FERRAND CEDEX 01

Directeur de publication :
Jean-Philippe DENEUVY

Rédaction :
Christophe RAFRAF

Réalisation :
Grégory BLANC

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Imprimé par DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes
63033 Clermont-Ferrand

ISSN 2493-5808
Septembre 2021

© DREAL 2021